

Dans le cadre de l'étude d'inventaire des zones humides du territoire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Côtiers basques, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a mandaté le Cabinet APEXE afin de réaliser les relevés de terrain, permettant de valider ou d'infirmer le caractère humide des zones pré-localisées sur cartographie.

A ce titre, Jean-Marie Dupont, du cabinet APEXE, sera amené à traverser des propriétés publiques ou privées pour des relevés d'observation à pied, avec l'accord des propriétaires.

Ses interventions se dérouleront sur 25 jours, répartis entre le 30 avril et le 15 juillet 2018.